



Procès verbal du Conseil municipal

Séance du 22 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Plonévez-Porzay, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Paul DIVANAC'H, Maire.

Présents: Paul DIVANAC'H, Alain PENNOBER, Sylviane PENNANEACH, Pascal BODENAN, Véronique LEBON, Jacques LE PAGE, Jeanne HASCOET, Annick KERIVEL, André PIRIOU, Béatrice HASCOET, Fabienne TIENNOT, Béatrice LE BOURC'H, Olivier HENAFF, Denis FLOC'HLAY, , David DADEN, Luc FOURNIER, Nathalie RIOU, David MARCHAL.

Absents excusés : Cathy LE MEUR donne pouvoir à Béatrice LE BOURC'H

Absents non excusés :

Elu secrétaire de séance : Alain PENNOBER

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 1^{er} février 2021 :

Pour :

Contre :

Abstention :

1) Compte de gestion délibération n°D-2021-005

Les comptes de gestion 2020 de la commune, du lotissement Roz Ar Ster et de la maison de santé pluridisciplinaire dressés par le Receveur municipal seront présentés à l'assemblée délibérante. Les écritures sont conformes à la comptabilité tenue par l'Ordonnateur et n'appellent aucune remarque.

2) Comptes administratifs 2020

Les comptes administratifs 2020 seront soumis à l'approbation du Conseil municipal, sans le maire qui devra quitter la salle et ne pas prendre part au vote.

A. Pour la commune – Délibération n°D-2021-006

Vu l'article L. 1612-12 du code général des collectivités territoriales ;

Le compte administratif de l'exercice budgétaire 2020 sera présenté à l'assemblée délibérante.

La section de fonctionnement se présente comme suit :

Chapitres	Dépenses	Prévision	Réalisation
011	Charges à caractère général	527 700,93	332 701,09
012	Charges de personnel et frais assimilés	626 700,00	575 135,90
014	Atténuations de produits	7 000,00	1 249,00
65	Autres charges de gestion courante	279 988,00	235 586,60
66	Charges financières (b)	42 500,00	21 448,17
67	Charges exceptionnelles (c)	15 757,00	14 254,01
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 576,00	7 575,37
023	Virement à la section d'investissement	207 492,24	
TOTAL		1 714 714,17	1 187 950,14

Chapitres	Recettes	Prévision	Réalisation
002	Résultat d'exploitation reporté	51 902,64	
013	Atténuations de charges	8 000,00	823,41
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	212 835,00	199 699,09
73	Impôts et taxes	903 204,00	954 991,44
74	Dotations et participations	457 494,00	472 418,04
75	Autres produits de gestion courante	18 000,00	20 730,12
77	Produits exceptionnels	63 278,53	36,00
TOTAL		1 714 714,17	1 648 698,10

Il est à noter que la délibération d'affectation des résultats 2019 prise le 2 mars 2020 était erronée. Le résultat de fonctionnement reporté en 2020 (chapitre 002) aurait dû être de 6 757,06€ (résultat 2019 de 342 860,22€ - affectation au compte 1068 de 336 103,16) et non de 51 902,64€ comme prévu au budget.

La section de fonctionnement est excédentaire de **460 747,96€**. Elle permet, en intégrant le résultat reporté corrigé de l'année 2019 d'un montant de 6 757,06€, de dégager un résultat de clôture de **467 505,02 €**.

La section d'investissement se présente comme suit :

Chapitres	Dépenses	Prévision	Réalisation
20	Immobilisation corporelles (sauf le 204)	20 100,00	0,00
204	Subvention d'équipement versées	15 000,00	13 657,17
21	Immobilisation corporelles	116 630,00	7 648,21
23	Immobilisations en cours	348 375,00	176 250,99
16	Emprunts et dettes assimilés	137 350,00	136 656,61
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00
002	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	262 728,16	
TOTAL		900 183,16	334 212,98

Chapitres	Recettes	Prévision	Réalisation
13	Subvention d'investissement	230 276,00	191 528,44
10	Immobilisations corporelles	437 134,00	430 150,38
16	Emprunts et dettes assimilés	1 460,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	16 244,92	0,00
040	Opération d'ordre de transfert entre section	7 576,00	7 575,37
023	Virement à la section d'investissement	207 492,24	0,00
TOTAL		900 183,16	629 254,19

Il est à noter que la délibération d'affectation des résultats 2019 prise le 2 mars 2020 était erronée. Le déficit d'investissement 2019 reporté en 2020 aurait dû être de 278 792,11€ et non de 262 728,16€.

La section d'investissement est excédentaire de **295 041,21**. En intégrant le résultat reporté corrigé de l'année 2019 d'un montant de - 278 792,21€, de dégager un résultat de clôture positif de **16 249 €**.

Suite au transfert des services eau et assainissement à la CCPCP et la clôture des budgets concernés, les résultats de ces derniers font l'objet d'une intégration des résultats par opération d'ordre non budgétaire.

	Résultat constaté 2020	Résultat reporté 2019 corrigé	Résultats de clôture 2020	Intégration résultat eau	Intégration résultat assainissement	Résultats de clôture après intégration des résultats eau/assainissement
Fonctionnement	460 747,96€	6 757,06€	+467 505,02 €	31 740,84€	13 404,74€	+512 650,60€
Investissement	295 041,21€	-278 792,21€	+16 249€	-54 443,09€	-53 981,02€	-92 175,11€

B. Pour le lotissement de Roz Ar Ster – Délibération n°D-2021-007

Vu l'article L. 1612-12 du code général des collectivités territoriales ;

Le compte administratif du lotissement de Roz ar ster présente pour l'année 2020 comme suit :

Lotissement de Roz Ar Ster

Fonctionnement

Dépenses	2 907,35
Recettes	22 960,83
Résultat reporté 2019	+ 184 987,28
Résultat de l'exercice	+ 205 040,76

Investissement

Dépenses	56 229,69
Recettes	0
Résultat reporté 2019	-125 120,27
Résultat de l'exercice	-181 349,96

C. Pour la maison de santé pluridisciplinaire – Délibération n°D-2021-008

Vu l'article L. 1612-12 du code général des collectivités territoriales ;

Le compte administratif de la maison de santé présente pour l'année 2020 se présente comme suit :

Maison de santé

Fonctionnement

Dépenses	11 945,53
Recettes	33 410
Résultat reporté 2019	+ 6 580,28
Résultat de l'exercice	+ 28 044,75

Investissement

Dépenses	187 317,24
----------	------------

Recettes	72 214
Résultat reporté 2019	-19 796,79
Résultat de l'exercice	-134 900,03

3) **Affectation des résultats 2020 – Délibération n°D-2021-009**

Le conseil municipal devra, après approbation des comptes administratifs 2020, statuer sur les résultats de l'exercice et proposer d'affecter au budget primitif 2021 les résultats de l'exercice 2020.

❖ **Budget général :**

Résultats de clôture 2020 de la section de fonctionnement	Déficit de la section d'investissement 2020	Solde des restes à réaliser 2020	Besoin de la section d'investissement
+512 650,60€	-92 175,11€	-262 139€	-354 314,11€

Considérant le besoin de la section d'investissement il est proposé d'effectuer l'affectation suivante

- Compte 002 solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté : 120 000€
- Compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé : 392 650,60€

❖ **Lotissement résidence Roz ar Ster :**

- La section de fonctionnement est excédentaire de 205 040,76 €, excédent reporté au budget primitif 2021 ;
- La section d'investissement présente un déficit de 181 349,96 € à reporter au budget primitif 2021.

❖ **Maison de santé pluridisciplinaire :**

- La section de fonctionnement est excédentaire de 28 044,75 €, excédent reporté au budget primitif 2021 ;
- La section d'investissement présente un déficit de 134 900,03 € à reporter au budget primitif 2021.

4) Demande de Dotation de Soutien à l'Investissement local : mise à jour du plan de financement

Le dossier de demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour la rénovation énergétique de l'école et de la maison de l'enfance n'a pas été retenu. Par conséquent le dossier de demande de Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local enveloppe « rénovation énergétique » a été déposé avec le plan de financement révisé suivant.

FINANCEURS	Dépense subventionnable H.T. du projet	Taux sollicité	Montant sollicité de la subvention
Etat <input type="checkbox"/> D.S.I.L. rénovation énergétique <input type="checkbox"/> Autres (à préciser)	861 970€	50%	430 985€
Région	861 970€	11,60%	100 000€
Département			
Autres financements publics Aide fonds chaleur ADEME	39 000€	42,54%	16 591€
TOTAL des aides publiques sollicitées (cumul plafonné à 80% du montant H.T)	547 576€	63,53%	
Montant à la charge du maître d'ouvrage (autofinancement minimum de 20%)	314 394€	36,47%	
TOTAL (coût de l'opération H.T.)	861 970€		

5) Adhésion Appui Santé en Cornouaille

Appui Santé en Cornouaille est un dispositif à destination des professionnels de santé, du social et du médico-social permettant de les accompagner lorsqu'ils se trouvent en difficulté face à une situation complexe, **quels que soient l'âge et la pathologie du patient**. L'équipe pluridisciplinaire vient en appui pour proposer à l'usager et aux professionnels qui l'entourent, un parcours de prise en charge coordonné, qui repose sur les acteurs et les dispositifs du territoire.

Ses missions

- Mission 1 : Informer, orienter les professionnels vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales du territoire
- Mission 2 : Venir en appui en organisant le suivi des parcours complexes pour une durée définie en fonction des besoins des patients, sans se substituer aux professionnels,
- Mission 3 : Soutenir les pratiques et les initiatives professionnelles en matière d'organisation et de sécurité des parcours, d'accès aux soins et de coordination, en apportant un appui opérationnel et logistique aux projets des professionnels

Appui santé en Cornouaille est constitué sous la forme d'une association. Il est proposé à la commune d'y adhérer gratuitement.

Questions diverses

M. le Maire informe le conseil de l'évolution de la situation concernant l'interruption de l'approvisionnement en eau potable du secteur de Tréfeuntec. Il y a une importante casse du jeudi 18/03 fin de journée. L'entreprise VEOLIA est intervenue en urgence. Le réseau a été coupé dans le secteur pendant l'intervention.

Deux nouvelles fuites ont été identifiées pendant le week-end :

- 1 en amont de la 1ere casse 3 route de l'Anse
- 1 en aval 11 rue d'Ar Vechen

Un agent de VEOLIA est intervenu jusqu'à dimanche 22h45.

Ce lundi 22/03 une nouvelle fuite plus loin sur le réseau a été identifiée. Elle n'a été localisée qu'en fin de matinée. Coupure d'eau de Tréfeuntec jusqu'au Bon Coin, St Anne, le Tourcoin.

Luc FOURNIER signale que le problème remonte déjà à plusieurs semaines. Il y a eu une casse entre la bouche à clé et le compteur de l'hôtel. Le débit était très important.

M. le Maire rappelle au Conseil que des travaux de remplacement de canalisation ont été effectués entre 2014 et 2019 pour près de 167 000€. La priorité a été donnée aux secteurs qui ne nécessitaient pas l'enlèvement de l'ancienne canalisation.

Il va demander à la CCPCP aujourd'hui compétente en matière d'eau potable, de mettre les travaux de remplacement de la canalisation du centre de Tréfeuntec dans les priorités de travaux 2021.